

STRATÉGIE
GOUVERNEMENTALE
EN ACTION BÉNÉVOLE
2016-2022

L'action bénévole
un geste libre et engagé



Coordination

Direction des politiques de lutte contre la pauvreté
et de l'action communautaire

Édition

Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le présent document peut être consulté sous la rubrique
Publications du site Internet du ministère du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont l'adresse est
www.mess.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

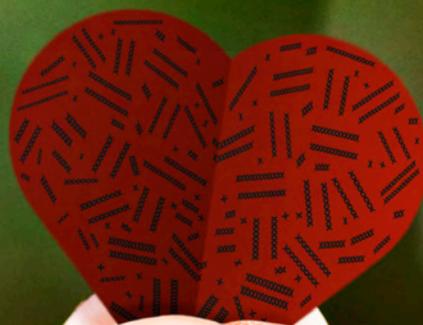
ISBN 978-2-550-75925-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-75926-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Soucieux de protéger l'environnement et dans une
perspective de développement durable, le ministère
du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale favorise
l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées
pour la production de ses imprimés.

De plus, le Ministère tient compte de l'édition en ligne
de ses documents organisationnels au moment d'établir
la quantité à imprimer. Il a continué sur sa lancée afin
de réduire son empreinte écologique.



MOT DU MINISTRE

Chaque année, plus de 2,2 millions de Québécoises et de Québécois apportent une richesse inestimable à notre société. Leurs actions traduisent bien nos valeurs de solidarité et d'entraide.

Par la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022, le gouvernement du Québec vise à continuer à reconnaître le travail des bénévoles et à renforcer les marques de reconnaissance données aux bénévoles, ces gens de cœur. Ces femmes et ces hommes font la différence dans toutes les sphères d'activité, dont la santé, l'éducation, les services sociaux, la philanthropie, les sports, les loisirs, la culture et l'environnement.

En plus d'avoir des retombées sur le quotidien des citoyennes et citoyens, l'action bénévole renforce le tissu social et favorise le dynamisme des collectivités. En valorisant le geste bénévole, nous en soulignons toute la diversité et la richesse.

C'est avec enthousiasme que le gouvernement du Québec s'engage, grâce à la présente stratégie, à soutenir la promotion du bénévolat, la rétention des bénévoles actuels, le recrutement de nouveaux bénévoles et le développement de la relève dans tous les milieux et dans toutes les régions.

Ensemble, reconnaissons le dévouement et l'engagement de ces personnes qui nous inspirent jour après jour. C'est le point de départ pour assurer la poursuite d'une action bénévole forte et significative.



François Blais

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de
la Capitale-Nationale

TABLE DES MATIÈRES

3 L'ACTION BÉNÉVOLE : UN GESTE LIBRE ET ENGAGÉ

- 4 Définition
- 4 Le bénévolat, une action positive et variée
- 6 Un engagement en faveur de la valorisation de l'action bénévole
- 7 Le contexte québécois
- 9 L'action gouvernementale
- 10 La Stratégie gouvernementale en action bénévole

11 ORIENTATION 1 CONSOLIDER L'ACTION BÉNÉVOLE AU QUÉBEC

- 11 Promouvoir les outils disponibles
- 12 Un programme de formation pour les gestionnaires de bénévoles
- 12 Un lexique terminologique de l'action bénévole
- 13 Des outils pour la relève et le recrutement de bénévoles

15 ORIENTATION 2 RECONNAÎTRE L'ACTION BÉNÉVOLE AU QUÉBEC

- 15 La contribution des bénévoles à la société québécoise
- 16 Le prix Hommage bénévolat-Québec et la reconnaissance des jeunes
- 17 Le logo Action Bénévole Québec encore plus visible
- 17 Des forums régionaux en action bénévole

19 ANNEXE - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES

L'ACTION BÉNÉVOLE

UN GESTE LIBRE ET ENGAGÉ

un geste libre et engagé

L'action bénévole constitue l'une des forces vives du Québec dont il faut reconnaître l'importance, et ce, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Au Québec, l'action bénévole est connue sous diverses appellations. On parle ainsi de bénévoles, d'aidantes et aidants, d'ambassadrices et ambassadeurs, de militantes et militants, ou encore de volontaires.

L'approche retenue dans la présente stratégie vise à reconnaître toutes ces formes de participation citoyenne et à les inscrire dans une vision inclusive. Le terme « action bénévole » est retenu ici pour alléger le texte.

L'action bénévole occupe une place essentielle dans le développement social, au sein des organisations régionales et locales. Ainsi, le gouvernement du Québec encourage les initiatives visant la promotion, la rétention, le recrutement et la relève des bénévoles dans tous les milieux et dans l'ensemble du Québec.

Force est de constater que l'action bénévole contribue à renforcer le tissu social. Elle permet aux Québécoises et aux Québécois de toutes les régions de s'appuyer sur des milieux de vie dynamique à la fois forts et diversifiés.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec annonce une Stratégie gouvernementale en action bénévole accompagnée d'un investissement non récurrent de 1,5 M \$ de 2016 à 2022 visant à mettre en place des actions structurantes.



Définition

DÉFINITION

Le gouvernement a retenu la définition suivante en 2003¹:

« **[L'action bénévole]** se déploie de façon distincte et autonome en complément de l'action des milieux professionnels. Son activité est portée par des individus ou des groupes agissant de leur propre initiative et sans perspective directe de rémunération, en vue d'apporter des solutions ou une aide pour répondre à un besoin de la collectivité. L'action bénévole constitue donc l'un des principaux catalyseurs permettant le renforcement de la vie sociale et elle demeure fondamentale à toute société recherchant son plein développement social. »

Rappelons que la grande majorité des organismes communautaires comptent sur l'engagement de nombreux bénévoles. L'action bénévole suppose l'engagement, l'affirmation d'une valeur et la défense d'une cause.

Bénévolat

LE BÉNÉVOLAT, UNE ACTION POSITIVE ET VARIÉE

Les bénévoles sont présents dans toutes les sphères d'activité de la société québécoise et sont parties prenantes dans notre démarche collective. Les secteurs du sport, de l'environnement, du loisir, de la philanthropie, de la sécurité civile, de la coopération internationale, de la santé, des services sociaux, de l'action communautaire, de la culture et de l'éducation ne pourraient se passer de leur présence².

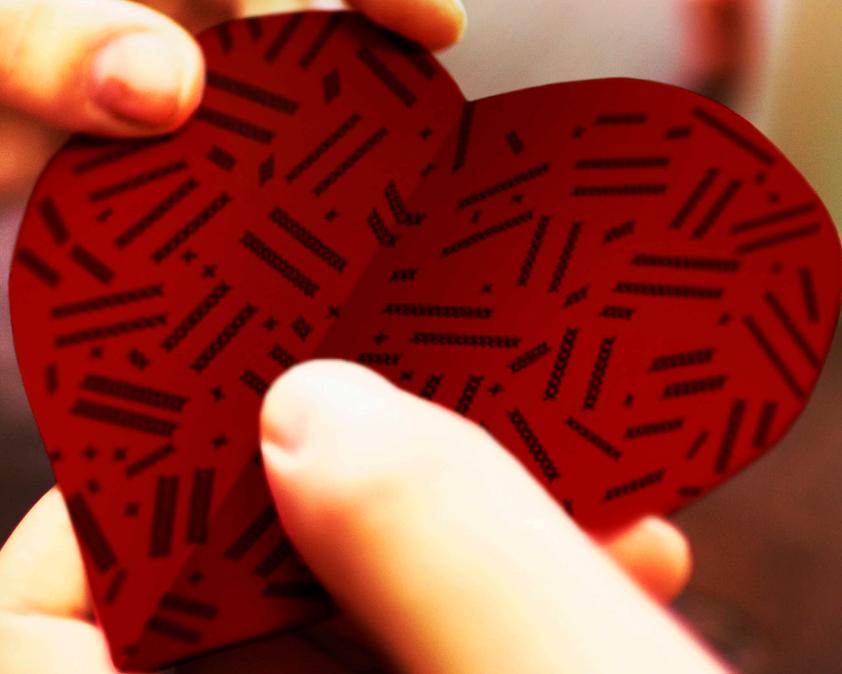
Le bénévolat couvre une grande variété d'activités qui fluctuent selon les niveaux d'engagement et selon les compétences et l'expérience requises.

¹ Gouvernement du Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), *Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole*, 2003.

² Éric Gagnon, Andrée Fortin, Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Annick Mercier, *L'invention du bénévolat. Genèse et institution de l'action bénévole au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013.

Le bénévolat peut avoir une incidence positive sur le bien-être et l'état de santé général des bénévoles, leur permettant d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances et élargir leur expérience de travail.

(Statistique Canada, *Le bénévolat au Canada*, de 2004 à 2013, 2015)



Engagement

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA VALORISATION DE L'ACTION BÉNÉVOLE

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé 2001, l'Année internationale des bénévoles (AIB). L'Année internationale des bénévoles au Québec (AIBQ) a permis la réalisation, à travers le Québec, d'une vaste consultation auprès de milliers de bénévoles des différents milieux afin de recueillir leurs principales préoccupations. La création du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), en janvier 2003, est issue de cette consultation. Depuis, le RABQ agit en tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec sur toutes les questions ayant trait à l'action bénévole. Ce regroupement vise, entre autres, la mise en commun de différents outils et expertises et la promotion de l'engagement bénévole auprès de la population.

Contexte

LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS

Au Québec, l'action bénévole s'actualise dans un environnement distinct du reste du Canada, où d'autres formes d'engagement collectif sont valorisées. En effet, au Québec, environ 70 % de la population est membre d'une coopérative, alors que ce pourcentage est inférieur à 40 % dans le reste du Canada. De plus, on observe au Québec le taux de syndicalisation le plus élevé en Amérique du Nord, avec 1 268 800 salariés syndiqués en 2013. Cela représente 36,3 % des travailleuses et travailleurs de la province, comparativement à 27,2 % pour l'ensemble du Canada³.

Par ailleurs, le milieu bénévole fait face à des défis importants, notamment en ce qui a trait au recrutement et à la rétention des bénévoles. De plus, la portée du geste bénévole est trop souvent méconnue ou n'est pas reconnue à sa juste valeur.

³ Institut de la statistique du Québec, *Travail et rémunération. Regard statistique sur la couverture syndicale au Québec, ailleurs au Canada et dans les pays de l'OCDE*, 2014.

LE BÉNÉVOLAT AU QUÉBEC
EN CHIFFRES

En 2013⁴, **2,2 millions de personnes**
(32,1 % de la population âgée
de 15 ans et plus) ont fait du bénévolat,
ce qui équivaut à un nombre total
de **267,6 millions d'heures.**



Imaginez...

2,2 millions de personnes
qui offrent en moyenne
2 h 20 minutes par semaine
pour contribuer à leur collectivité.

⁴ Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, 2013.

Action

L'ACTION GOUVERNEMENTALE

En août 2007, des recommandations sur les mesures à mettre en place pour mieux soutenir l'action bénévole au Québec ont été faites par le Groupe de travail sur l'action bénévole rattaché au Comité interministériel de l'action communautaire⁵. Il a alors été convenu de mettre en œuvre le Plan de valorisation de l'action bénévole – Pour un Québec engagé envers ses communautés (Plan de valorisation), pour la période 2009-2012, doté d'un budget de 1 025 000 \$. Ce plan visait une meilleure reconnaissance et une promotion accrue de l'action bénévole ainsi qu'une amélioration des outils de recrutement, d'encadrement et de formation des bénévoles.

Le Plan de valorisation, lancé en avril 2009, proposait cinq actions visant à mieux faire connaître et à promouvoir l'action bénévole, notamment en octroyant des attestations de reconnaissance de l'engagement bénévole, en menant une campagne de promotion afin d'informer la population et en diffusant le logo Action Bénévole Québec.

⁵ Le Comité interministériel de l'action communautaire est composé de représentantes et représentants du ministère du Conseil exécutif, du ministère de la Culture et des Communications, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Famille, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, du ministère de la Justice, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, du ministère de la Sécurité publique, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Office de la protection du consommateur, de l'Office des personnes handicapées du Québec, du Secrétariat à la condition féminine, du Secrétariat aux aînés, de la Société de l'assurance automobile du Québec et de la Société d'habitation du Québec.

Le gouvernement a alors confié, dans le cadre d'une entente administrative, la gestion d'une partie de ces actions au RABQ afin de concrétiser les mesures retenues. Parmi les actions réalisées, mentionnons :

- le lancement de la stratégie de promotion de l'action bénévole, sur le thème « J'affiche mes valeurs »;
- la mise en œuvre d'un outil voué à la planification de la relève et à la gestion des jeunes bénévoles, « Cap sur les jeunes »;
- l'inventaire des outils et des ressources disponibles en matière de recrutement et de rétention des bénévoles, de relève et de reconnaissance du travail bénévole, et la détermination des outils manquants qui devaient être conçus;
- le soutien au Programme de renforcement des expériences de bénévolat (PREB).

Au cours des dernières années, le gouvernement a poursuivi son intervention et a réalisé d'autres actions, par exemple :

- la poursuite de la remise du prix Hommage bénévolat-Québec;
- la publication du bulletin électronique *SACAction.com* afin de mieux faire connaître le secteur communautaire et le secteur bénévole à la population;
- le lancement du site Web entièrement dédié à la promotion du bénévolat au Québec;
- le lancement du concours J'image l'action bénévole;
- l'adoption du logo Action Bénévole Québec, créé par M. Guillaume Morin, lauréat du concours J'image l'action bénévole;
- la signature d'une entente avec le RABQ sur l'utilisation du logo par les organismes communautaires.

Stratégie

LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN ACTION BÉNÉVOLE

À l'automne 2013, des consultations ont eu lieu auprès d'experts et de regroupements d'organismes communautaires afin de définir les enjeux à considérer en matière d'action communautaire. Outre la reconnaissance des avancées importantes réalisées depuis l'adoption de la Politique gouvernementale en action communautaire, les acteurs consultés ont confirmé l'importance de réaffirmer l'apport de l'action bénévole et de continuer sur la voie du renforcement et de l'accompagnement.

La Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022 vise ainsi à faciliter et à favoriser une vision commune en matière d'action bénévole, tout en assurant le partage d'expertise et en renforçant la capacité d'agir des différents acteurs concernés. Elle vise également à favoriser la relève de bénévoles dans les organisations du milieu communautaire.

La Stratégie gouvernementale s'articule autour de deux orientations :

1. **Consolider** l'action bénévole au Québec.
2. **Reconnaître** l'action bénévole au Québec.

Le Comité interministériel de l'action communautaire sera responsable du suivi de la mise en œuvre du déploiement de la Stratégie gouvernementale et conviendra de mécanismes d'évaluation adéquats.



ORIENTATION 1

CONSOLIDER L'ACTION BÉNÉVOLE AU QUÉBEC

Afin de maintenir et de consolider les acquis liés au Plan de valorisation de l'action bénévole ayant permis d'accroître la visibilité de l'action bénévole et de solidifier l'engagement citoyen, il est essentiel de renforcer les messages véhiculés et de diffuser les initiatives mises en œuvre.

Promotion

PROMOUVOIR LES OUTILS DISPONIBLES

Plusieurs initiatives en matière d'action bénévole ont été réalisées au Québec. Des outils et des guides permettant de soutenir l'action bénévole ont été élaborés, mais ils gagneraient à être mieux connus par les organismes. Le gouvernement du Québec, qui a soutenu la réalisation de plusieurs de ces outils et guides, souhaite que leur accessibilité soit optimisée. Mentionnons par exemple les boîtes à outils du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC), le Coffre à outils de l'action bénévole, conçu pour les bénévoles et les gestionnaires de bénévoles, et le portail des gestionnaires de bénévoles (Observatoire québécois du loisir). Le gouvernement a également conçu différents guides se rapportant notamment à l'éthique, à la gestion des bénévoles et aux conflits d'intérêts.

1 Afin de promouvoir et diffuser les outils conçus pour soutenir l'action bénévole, tout en mettant à jour régulièrement le Coffre à outils de l'action bénévole, le gouvernement s'engage à rendre accessibles, sur une plate-forme Web, les outils et les guides réalisés en collaboration avec les partenaires en matière d'action bénévole.

Formation

UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LES GESTIONNAIRES DE BÉNÉVOLES

L'encadrement, l'accompagnement et le soutien des bénévoles représentent un défi pour les organismes communautaires. Les gestionnaires de ces bénévoles doivent interagir avec des individus ayant des compétences variées, devant réaliser différentes tâches, sans rémunération ni entente contractuelle, et ce, tout en suscitant leur engagement. Des habiletés de gestion s'avèrent parfois nécessaires pour accomplir certaines tâches, notamment l'accueil des bénévoles, leur encadrement, la rétroaction et la reconnaissance. Un programme de formation s'adressant aux gestionnaires de bénévoles permettrait de développer ces compétences.

2 Le gouvernement s'engage à favoriser le développement des compétences des gestionnaires de bénévoles en concevant et en rendant disponible un programme de formation spécifique. Pour ce faire, il compte :

- soutenir financièrement un projet sous la responsabilité du RABQ, visant à proposer et à élaborer un curriculum de formation pour les gestionnaires de bénévoles afin de les soutenir dans leurs fonctions et de leur faire connaître les meilleures pratiques;
- rendre disponibles, dans chaque région du Québec, des formations accréditées par le RABQ à l'intention des gestionnaires de bénévoles;
- promouvoir la formation sur les responsabilités des bénévoles membres d'un conseil d'administration;
- élaborer une stratégie afin d'assurer un soutien et un accompagnement adéquats à la suite des formations dispensées.

Harmonisation

UN LEXIQUE TERMINOLOGIQUE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Au Québec, différents termes sont utilisés pour désigner l'action bénévole : bénévolat, volontariat, engagement citoyen, participation citoyenne, etc. Ces termes ont en commun le concept d'offre de temps, sans rémunération, au service des autres. Ils sont utilisés en fonction des représentations que se font les bénévoles de leur identité ou de leur communauté d'appartenance. Cette situation fait en sorte qu'il est parfois difficile d'identifier les personnes engagées dans leur communauté et de les interpeller de manière inclusive. La conception d'un outil permettant de clarifier la terminologie relative à l'action bénévole apparaît donc nécessaire.

3 Afin d'harmoniser le vocabulaire du secteur de l'action bénévole, le gouvernement s'engage à soutenir la production d'un lexique terminologique de l'action bénévole. Cette tâche sera confiée à un comité de travail composé du RABQ, de membres du Comité interministériel de l'action communautaire, et de représentantes et représentants du gouvernement.

Recrutement

DES OUTILS POUR LA RELÈVE, ET LE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Pour répondre aux préoccupations de nombreux organismes en ce qui concerne la relève et le recrutement de bénévoles, le RABQ a créé, en 2011, le guide *Cap sur les jeunes bénévoles* qui permet de mieux connaître et encadrer les jeunes bénévoles présents dans les organismes. Un processus d'accompagnement et de formation, maintenant offert dans la plupart des régions du Québec, a également été mis en place.

4 Pour innover dans le recrutement des bénévoles, le gouvernement s'engage à pérenniser et à dynamiser le projet *Cap sur les jeunes bénévoles* en soutenant l'offre de formation grâce à la présence de nouvelles formatrices et de nouveaux formateurs dans toutes les régions administratives du Québec. Le gouvernement soutiendra également le développement d'un nouvel outil visant à favoriser l'engagement bénévole des personnes immigrantes.

Par ailleurs, en mai 2011, le Laboratoire en loisir et vie communautaire (LLVC) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a produit un rapport de recherche intitulé *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles*, en collaboration avec le RABQ⁶. On y présente des pistes d'action intéressantes pour faire face aux enjeux du recrutement de bénévoles.

5 Le gouvernement s'engage à soutenir la conception d'une boîte à outils mettant en application les recommandations du rapport de recherche *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles*.

⁶ Cette recherche a bénéficié du soutien financier du gouvernement du Québec.

*Le gouvernement reconnaît que l'action bénévole contribue
à générer des changements sociaux profonds,
porteurs et durables.*



ORIENTATION 2

RECONNAÎTRE L'ACTION BÉNÉVOLE AU QUÉBEC

Selon le rapport du Groupe de travail sur l'action bénévole, la sensibilisation à l'action bénévole et sa promotion passent par une approche multisectorielle ainsi que par la mise en commun des expertises et des recherches visant à faire la lumière sur les multiples composantes du mouvement bénévole.

L'appui du gouvernement du Québec, combiné avec le soutien des universités et d'autres partenaires, favoriserait la cueillette d'information pertinente et la mise en commun d'outils.

Le gouvernement reconnaît que l'action bénévole contribue à générer des changements sociaux profonds, porteurs et durables, et souhaite que l'ensemble des acteurs visés (secteurs associatif, corporatif, gouvernemental, privé, etc.) participe aux efforts pour favoriser l'engagement bénévole.

Contribution

LA CONTRIBUTION DES BÉNÉVOLES À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Le 5 décembre 2015, une deuxième campagne nationale de promotion du bénévolat, déployée par le RABQ à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, a été lancée sous le thème Le changement c'est nous! Cette campagne de promotion vise à sensibiliser la population à l'importance de reconnaître la contribution des bénévoles à la société québécoise.

- 1** Pour favoriser la reconnaissance de l'action bénévole, le gouvernement s'engage à soutenir la réalisation d'un sondage sur la perception de l'action bénévole par la population et à élaborer une stratégie de communication nationale.

Reconnaissance

LE PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC ET LA RECONNAISSANCE DES JEUNES

Depuis 1998, le prix Hommage bénévolat Québec, remis par le gouvernement du Québec, vise à récompenser les efforts de citoyennes et de citoyens engagés dans leur communauté ainsi que l'action d'organismes qui font la promotion de l'engagement bénévole. Le RABQ, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) et les fils de feu Claude Masson collaborent étroitement avec le gouvernement pour la promotion de ce prix qui se divise en trois catégories :

Jeune bénévole – prix Claude-Masson

Ce prix rend hommage à des personnes âgées entre 14 et 35 ans qui se montrent déjà très actives bénévolement au sein de leur collectivité. Il existe également un prix distinctif qui souligne l'engagement d'une ou d'un jeune bénévole dans le secteur de la communication.

Bénévole

Ce prix honore des personnes de 36 ans ou plus qui ont particulièrement contribué, par leur engagement social dans leur milieu, à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyennes et concitoyens.

Organisme

Ce prix vise à reconnaître les organismes sans but lucratif qui ont adopté de bonnes pratiques pour encadrer et soutenir les bénévoles

2 Le gouvernement s'engage à valoriser le volet Jeune bénévole – prix Claude-Masson en effectuant un sondage pour connaître la perception des jeunes du prix Hommage bénévolat-Québec. Des modifications seront également apportées aux critères d'admissibilité pour augmenter le nombre de lauréats dans cette catégorie, et ce, afin de mieux promouvoir l'action bénévole auprès des jeunes et de susciter une reconnaissance formelle des jeunes bénévoles de toutes les régions administratives du Québec.

3 Le gouvernement s'engage à continuer de soutenir et reconnaître l'action bénévole par l'entremise du prix Hommage bénévolat-Québec, organisé en collaboration avec le milieu de l'action bénévole.

Le prix Claude-Masson

Reconnu pour son engagement communautaire exceptionnel, M. Claude Masson a été vice-président et éditeur adjoint au quotidien *La Presse* durant plusieurs années. Afin d'honorer sa mémoire, le gouvernement du Québec lui a dédié cette catégorie expressément consacrée aux jeunes de 14 à 35 ans afin de reconnaître le sens de l'engagement social qui lui était si cher.

Visibilité

LE LOGO ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC ENCORE PLUS VISIBLE

L'utilisation du logo Action Bénévole Québec⁷ favorise la promotion de l'action bénévole et illustre le sentiment d'appartenance des bénévoles et des organisations du milieu. Ce logo permet aux différents organismes qui l'arborent de démontrer à toutes et à tous l'importance et la valeur qu'ils accordent aux bénévoles œuvrant dans leur organisme.

4 Le gouvernement s'engage à accompagner le RABQ pour optimiser le processus d'obtention du logo ABQ et favoriser l'obtention des droits du logo en concevant une nouvelle stratégie de promotion pour inciter les organismes à utiliser et à promouvoir celui-ci.



Mobilisation

DES FORUMS RÉGIONAUX EN ACTION BÉNÉVOLE

La concertation et le transfert d'information sont essentiels pour faire progresser l'action bénévole au Québec. Ainsi, pour permettre le partage d'information, en ce qui a trait notamment aux portraits régionaux de l'action bénévole et aux préoccupations des bénévoles, il est important que leurs représentantes et représentants bénéficient de lieux de rencontre, et ce, dans toutes les régions du Québec.

5 Afin de susciter une vision intégrée et mobilisatrice de l'action bénévole, le gouvernement s'engage à favoriser la tenue de forums régionaux. Ces derniers permettront de présenter les portraits régionaux et de traiter des enjeux qui concernent l'engagement citoyen. La tenue d'événements nationaux sur le sujet permettra également le partage d'expériences et d'expertise à plus grande échelle.

⁷ Le logo Action Bénévole Québec est une création originale de M. Guillaume Morin de Candiac, retenue parmi les 745 propositions reçues. Il représente une personne qui en aide une autre à se relever. Les mains unies illustrent le lien de confiance entre les bénévoles et les gens, et la fleur de lys stylisée symbolise le Québec.

Au cours des six prochaines années, le gouvernement a prévu d'investir près de 1,5 M\$ afin de consolider les interventions en matière d'action bénévole et de mieux faire connaître et reconnaître l'apport des bénévoles à la société québécoise.

La Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022 permettra, en partenariat avec le RABQ, de favoriser des initiatives visant la promotion, la rétention, le recrutement et la relève des bénévoles dans tous les milieux et dans l'ensemble des régions du Québec.



ANNEXE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN ACTION BÉNÉVOLE 2016-2022

ORIENTATION 1 – Consolider l'action bénévole

Échéancier

1. PROMOUVOIR ET DIFFUSER LES OUTILS CONÇUS POUR SOUTENIR L'ACTION BÉNÉVOLE

- Promouvoir de manière ciblée le Coffre à outils de l'action bénévole et le mettre à jour régulièrement.

2022

2. ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DES GESTIONNAIRES DE BÉNÉVOLES ET DES ADMINISTRATEURS

- Proposer un curriculum de formation pour les gestionnaires de bénévoles et élaborer un processus de mise en œuvre.
- Rendre disponibles, dans chaque région du Québec, des formations accréditées par le RABQ à l'intention des gestionnaires de bénévoles.
- Promouvoir la formation sur les responsabilités des bénévoles membres d'un conseil d'administration.
- Élaborer une stratégie afin d'assurer un soutien et un accompagnement adéquats à la suite des formations dispensées.

2021

2022

2022

2022

3. HARMONISER LE VOCABULAIRE DU SECTEUR DE L'ACTION BÉNÉVOLE

- Produire un lexique terminologique de l'action bénévole.

2022

4. INNOVER DANS LE RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES

- Pérenniser et dynamiser le projet Cap sur les jeunes bénévoles : soutenir l'offre de formation en assurant la présence de nouvelles formatrices et de nouveaux formateurs dans toutes les régions administratives du Québec.
- Développer un nouvel outil visant à favoriser l'engagement bénévole des personnes immigrantes.

2022

2022

5. CONCEVOIR UNE BOÎTE À OUTILS METTANT EN APPLICATION LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE RECHERCHE BÉNÉVOLATS NOUVEAUX, APPROCHES NOUVELLES

2022

ANNEXE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES (suite)

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN ACTION BÉNÉVOLE 2016-2022

ORIENTATION 2 – Reconnaître l'action bénévole	Échéancier
1. PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE DE L'ACTION BÉNÉVOLE	
■ Réaliser un sondage sur la perception des bénévoles par la population.	2017
■ Élaborer une stratégie de communication nationale.	2017
2. VALORISER LE VOLET JEUNE BÉNÉVOLE – PRIX CLAUDE-MASSON	
■ Sonder les jeunes pour connaître leur perception du prix Hommage bénévolat-Québec.	2017
■ Augmenter le nombre de lauréats dans la catégorie Jeune bénévole.	2017
3. CONTINUER DE SOUTENIR ET RECONNAÎTRE L'ACTION BÉNÉVOLE PAR L'ENTREMISE DU PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC	2016-2022
4. OPTIMISER LE PROCESSUS D'OBTENTION DU LOGO ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC	
■ Favoriser l'obtention des droits du logo ABQ.	2017-2022
■ Concevoir une stratégie pour inciter les organismes à utiliser et à promouvoir le logo ABQ.	2022
5. SUSCITER UNE VISION INTÉGRÉE ET MOBILISATRICE DE L'ACTION BÉNÉVOLE	
■ Traiter l'information quantitative relative à l'action bénévole sous un angle régional.	2017
■ Rendre disponibles les données du portrait de l'action bénévole dans chaque région administrative.	2017
■ Organiser des forums régionaux pour présenter les portraits régionaux de l'action bénévole et traiter des enjeux qui concernent l'engagement citoyen.	2017-2022



